Fonds Communautaires : Non
Lot N° 6 - Qualification et valorisation des données - CPV 71241000
La prestation de ce lot consiste à qualifier et valoriser les données annuellement issues des suivis physico-chimiques et chimiques (lots n°s 1 et 2). Les données détenues par l'Office de l'Eau seront fournies au titulaire en début de prestation.[
Coût estimé hors TVA : 31 010,00 euros
Lieu d'exécution : Jardin Botanique De Basse-Terre Circon
97100 BASSE TERRE
FRY10 - Guadeloupe
Durée du marché : 1 mois.
Durée à compter du 04/01/27
Acceptation des variantes : Oui
Options : Non
Reconductions : Non
Fonds Communautaires : Non
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON
Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : NON
Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Dépôt dématérialisé : Activé
Remise des offres : 14/12/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 14/12/26 à 17h00 heure de Paris au plus tard.)
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 1 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 14/12/26 à 13h00
Lieu : Basse Terre
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON
Renseignements complémentaires :
Il s'agit d'un marché périodique : NON
Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus:
OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE
JARDIN BOTANIQUE
CIRCONVALLATION
RUE ALEXANDRE BUFFON
97100 BASSE-TERRE
Tél : 05 90 80 99 78
mèl : contact@oe971.fr
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, 34, chemin des Bougainvilliers, Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél: 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mèl : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, web : https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE-TERRE, Guillard, 34, chemin des Bougainvilliers, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mèl : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, web : https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr
Envoi à la publication le : 13/11/26
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 13/11/26
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.eauguadeloupe.com

NS 767/01

COMMUNE DE SAINTE-ROSE

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL À LA CONCURRENCE

Concerne avis initial NS 759/05 du 28 Août au 03/09/2026 - avis rectificatifs n° NS 761/02 du 18 au 24/09/26(1)-NS 764/02 du 16 au 22/10/26(2)
1-Nom et adresse de la Collectivité qui passe le marché
Commune de SAINTE-ROSE
Représenté par M le Maire (Pouvoir Adjudicateur)
Hôtel de Ville - Avenue Ste-Rose de Lima
97115 SAINTE-ROSE
Tél : 05 90 28 08 08
Objet du marché
Marché Public de travaux de réfection, d'accotements et divers sur les routes agricoles communales de SAINTE-ROSE Guadeloupe
2-Conditions de délai
Date limite de réception des offres:
La date limite de remise des offres initialement prévue le lundi 30 novembre 2026 avant 12 heures (heure locale) et reportée 2 fois déjà (30/10/26(1) et 30/11/26(2) est de nouveau reportée au lundi 21 décembre 2026 avant 12 heures.
Ce nouveau report fait suite aux nombreuses questions posées par les candidats sur cette opération cf. Sur la plateforme : HYPERLINK "http://www.marches-securises.fr" www.marches-securises.fr
Délai de validité des offres 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
Les autres articles n'ont pas subi de modification
3-Publication
Date d'envoi de l'avis rectificatif, le 16 novembre 2026

M. le Maire,Adrien BARON
NS 767/02

COMMUNE DE SAINTE-ROSE

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

1 - Nom et adresse de la Collectivité qui passe le marché
Commune de Sainte-Rose
Représentée par M le Maire (Pouvoir Adjudicateur)
Hôtel de Ville-Avenue Ste-Rose de Lima
97115 SAINTE-ROSE
Tél:0590 28 08 08
2 - Objet du marché
Marché public de travaux de mise en conformité de l'église du Bourg de Sainte-Rose-Guadeloupe.
Ces travaux seront réalisés dans le cadre de l'affaire : Mise en conformité de l'Eglise et de son Clocher - Eglise SAINTE-ROSE-DE LIMA.
3 - Procédure de passation
Marché à Procédure Adaptée ouverte en application des articles L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et R2123-1 du Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 du Code de la Commande Publique.
4 - Lieu d'exécution : Eglise Bourg -Territoire communal de SAINTE-ROSE GPE
5 - L'avis concerne un marché public de travaux dont le détail est dans le DCE.
6 - Prestation divisée en lots : Cf.DCE
7 - Durée du marché : Cf.DCE
8 - Critères de jugement des offres : Cf. CCAP-RC
9 - Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent
BUDGET COMMUNAL-Montant estimatif 500 000,00 €HT.
Les prix sont Fermes.
Le mode de règlement est le Mandat administratif.
Le délai de paiement est de 30 jours.
La monnaie de compte du marché est l'euro.
10 - Conditions de délai
Date limite de réception des offres:28 décembre 2026 avant 12h précises (heure locale)
Lieu où l'on peut obtenir le DCE et remettre les offres plateforme : HYPERLINK "http://www.marches-securises.fr" www.marches-securises.fr
11 - Délai minimum de validité des of-

fres
120 jours à compter de la date limite de réception des offres
12 - Instance chargée des procédures de recours
Tribunal Administratif de Basse-Terre
Adresse : Basse-Terre
Code postal : 97100
13 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et envoyées
M Adrien BARON, Maire de la Commune de Sainte-Rose-Adresse internet du profil acheteur :
HYPERLINK "http://www.marchesecurises.fr" www.marchesecurises.fr
14 - Date d'envoi de l'avis à la publication le 17 novembre 2026.

M. le Maire,
Adrien BARON
NS 767/03

JEANLY MARLYSE SAHA TRANSPORT
(J.M.S TRANS')
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 2000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 1611 RES LA PÉPINIÈRE
97122 BAIE-MAHAULT
RCS POINTE-À-PITRE 753 679 158

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une AGM en date du 02/11/2026 il a été décidé
- de transférer le siège social de 1611 Res La Pépinière 97122 Baie-Mahault à Res. Grande Terre Porte N 12 - Ruelle Andre Pasbeau – Bat G 97139 Les Abymes à compter du 02/11/2026 ;
- de nommer Monsieur Jeanly SAHA, gérant en remplacement de Marlyse SAHA, gérante démissionnaire, à compter du 02/11/2026.
Les articles 4 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Pointe à Pitre.

Pour avis,
NS 767/04

AGRIVALOR GUADELOUPE
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
(SAS)
AU CAPITAL DE 56 600,00 EUROS
SIÈGE SOCIAL : ESPACE RÉGIONAL
AGRICOLE DE CONVENANCE
97122 BAIE-MAHAULT
R.C.S. DE POINTE-À-PITRE -
832 957 823

RÉGULARISATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est porté à la connaissance des tiers les modifications suivantes relatives à la composition du conseil d'administration :
Au terme d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05/07/2024, il a été nommé en qualité d'administrateurs :
- AGRIPROTEC, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé 89 rue Joseph Cugnot Eone industrielle de Jarry 97122 Baie-Mahault, immatriculée au RCS de Pointe à Pitre sous le numéro 494 554 520,
Représentée par son représentant permanent monsieur DE REYNAL Guy, né le 27/04/1973 à Fort de France.
Cette nomination est faite pour une durée de trois ans, à compter du 05/07/2024.
- CARAÏBES MELONNIERS, association loi 1901, dont le siège social est situé Sainte-Marie d'Arles 97160 Le Moule, déclarée à la Sous-Préfecture de Pointe à Pitre sous le numéro 492 455 209,
Représentée par son représentant permanent monsieur NANNETTE Victor, né le 01/01/1959 à Morne à l'Eau.
Cette nomination est faite pour une durée de trois ans, à compter du 05/07/2024.
Au terme d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04/07/2025, il a été nommé en qualité d'administrateur :
- LES PRODUCTEURS DE GUADELOUPE, société d'intérêt collectif agricole au capital de 37 500 €, dont le siège social est situé Desmarais 97120 Saint-Claude, immatriculée au RCS de Basse-Terre sous le numéro 402 355 762,
Représentée par son représentant permanent madame HEERAH Léanna, née le 27/10/1992 à Paris 20ème.
Cette nomination est faite pour une durée de trois ans, à compter du 04/07/2025.
Au terme d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03/07/2026, il a été nommé en qualité d'administrateurs :
- SCIC GUADELOUPE AGRI, société par actions simplifiée, au capital de 3 300 000 €, dont le siège social est situé 1 rue de la Chapelle 97122 Baie-Mahault, immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le numéro 922 655 154,
Représentée par son représentant permanent monsieur SEIGNOURET Patrick né le 03/04/1967 à Saint-Claude,
Cette nomination est faite pour une durée de trois ans, à compter du 03/07/2026.
- SICACFEL, société par actions simplifiée, au capital de 14 820 €, dont le siège social est situé Demeuille 97118 Saint-François, immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le numéro 509 068 508,
Représentée par son représentant permanent monsieur KICHENASSAMY Alain né le 15/07/1969 à Les Abymes.
Cette nomination est faite pour une durée de trois ans, à compter du 03/07/2026.
La présente publication est effectuée à titre de régularisation de l'inscription de ces mandats au Registre du commerce et des sociétés de Pointe-à-Pitre.

Pour avis.
NS 767/05

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 06/11/2026 , il a été constitué une société civile dénommée :
SOGEROL GROUP
Siège social : 1205 Route de Perrin - L'Ilet Belle Plaine 97139 LES ABYMES Capital :2000 € Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières Gérance : M SOPHIYAIR Olivier demeurant 1205 Route de Perrin - L'Ilet Belle Plaine 97139 LES ABYMES Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec l'autorisation préalable des associés, donnée en assemblée générale extraordinaire Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE.

Pour avis,
NS 767/06

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/09/2026 il a été constitué une SAS
Dénomination : KREYOL SO GOOD
Siège social : Section Pérou, chemin de Caféière 97170 PETIT BOURG
Capital : 3 000€
Objet : Fabrication, préparation, transformation, commercialisation et distribution de plats cuisinés, plats préparés, produits alimentaires élaborés sur place à emporter ou en livraison.
Président : M CHARLY Levelt, Section Pérou, chemin de Caféière 97170 PETIT BOURG.
Directeur Général : M. GALLAZZI Giancarlo, 1122 Chemin de la Bouaye Route de Cocoyer 97190 LE GOSIER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE A PITRE